



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lutte contre les rodéos urbains : des opérations dans tout le département

Nancy, le 18/08/2022

Dans le cadre de la politique de renforcement de la lutte contre les rodéos urbains menée par le ministère de l'Intérieur, des opérations de contrôle ont été conduites hier par les policiers de la direction départementale de la sécurité publique dans toutes les circonscriptions de Meurthe-et-Moselle.

Près de 80 policiers ont ainsi été mobilisés pour cette vaste opération, durant laquelle 219 véhicules ont été contrôlés, donnant lieu à 20 verbalisations et 2 interpellations. Arnaud COCHET, préfet de Meurthe-et-Moselle, était aux côtés des fonctionnaires de police lors de l'opération qui a eu lieu à Villers-lès-Nancy.

Les rodéos sont des délits commis sur la voie publique avec des véhicules motorisés (deux-roues, voitures, quads). Ils consistent à adopter une conduite répétant de manière intentionnelle des manœuvres dangereuses (acrobaties, zigzags dangereux, emprunt des trottoirs, etc.). Réel danger pour les riverains et les usagers, comme pour le conducteur de l'engin, cette pratique interdite par le Code de la Route trouble en outre la tranquillité des quartiers par des nuisances sonores.

Depuis le début de l'année 2022, ce sont 119 opérations qui ont été conduites par la DDSP 54, pour un total de 158 personnes verbalisées (statistiques arrêtées au 1^{er} juillet). Le renforcement des contrôles contre les rodéos urbains se poursuivra tout au long de la période estivale et les engins motorisés impliqués feront l'objet d'une saisie judiciaire.

Le groupement de gendarmerie départemental est lui aussi fortement mobilisé sur cette problématique et réalise au quotidien de nombreuses opérations de contrôle.

Pour rappel, pour lutter ensemble contre les rodéos, il est désormais possible de réaliser un signalement sur Moncommissariat.fr. Il s'agit d'une démarche gratuite et anonyme qui permet de prévenir la Police nationale rapidement si vous constatez ce délit.

Contacts presse :

Sébastien MARC : 03.83.34.2617 / 06.48.03.45.90

Retrouvez-nous



meurthe-et-moselle.gouv.fr



[@prefet54](https://www.facebook.com/prefet54)



[@prefet54](https://twitter.com/prefet54)



[@prefet54](https://www.instagram.com/prefet54)



[Préfet de Meurthe-et-Moselle](https://www.linkedin.com/company/prefet54)